



Le 27 février 2020

Bien chers frères et sœurs dans le Christ,

Ce soir, nous avons appris que le virus COVID-19 est maintenant présent au Québec. Bien qu'un seul cas n'ait été signalé jusqu'à maintenant, bon nombre d'entre nous se souviennent de la crise du SRAS et des précautions qui ont été requises pendant cette crise sanitaire.

Tout d'abord, nos prières s'adressent à ceux et celles qui ont été infectés par ce virus et à tous ceux et celles qui leur prodiguent des soins, en particulier les personnes qui se trouvent aux épices de cette épidémie en Chine, en Iran et en Italie. Les responsables de la santé publique au Québec surveillent la situation de près et fournissent des informations constamment mises à jour sur leur site Web: <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Nous considérons qu'il est prudent d'examiner nos pratiques en matière de soins pastoraux et de culte public afin d'assurer la sécurité de tout le monde, en particulier de ceux et celles qui sont plus vulnérables en raison de leur âge ou d'incapacités, et afin d'apaiser les craintes qui pourraient se manifester.

Voici quelques éléments à considérer dans vos paroisses:

- i) Mesures d'hygiène dans le cadre des soins pastoraux et du culte:
 - a. Assurer la disponibilité de désinfectant pour les mains dans l'espace de culte pour les paroissiens et pour ceux et celles qui sont impliqués dans la célébration de la liturgie
 - b. Ajouter une procédure de lavage des mains pour les célébrants avant d'administrer la communion
 - c. Utiliser une méthode de partage de la paix au sein des congrégations qui évite le contact physique
 - d. Assurer que les agents de pastorale prennent toutes les précautions d'hygiène personnelle requises avant et après les visites pastorales à l'hôpital et à domicile
 - e. Rappeler aux paroissiens qui sont malades, ou soupçonnent qu'ils ou elles peuvent l'être, de demeurer chez eux pour récupérer et de demander, à leur choix, de recevoir la communion à domicile ou une visite pastorale.
- ii) Si des inquiétudes sont exprimées concernant l'utilisation commune du calice lors de la communion:
 - a. Rappeler à tous et à toutes les modalités de notre théologie concernant la validité de la communion sous une seule espèce (pain ou vin uniquement)
 - b. Partager les informations nationales disponibles concernant la pratique eucharistique et les risques d'infection: <https://www.anglican.ca/faith/worship/pir/euc-practice-infection/> (*anglais seulement*)
 - c. Alternatives à l'utilisation commune du calice:
 - i. Recevoir la communion sous une seule espèce (pain)
 - ii. Toucher la base du calice tel que présenté mais sans consommer
 - iii. Pratique de l'intinction par le célébrant (trempage du pain dans le vin consacré) – si un communiant désire utiliser cette méthode de communion, il ou elle peut simplement en informer le célébrant qui trempera le pain dans le vin et le placera sur leur langue.

Nous prions pour que notre vie communautaire, qui se manifeste dans le culte et les soins pastoraux, soit toujours basée sur la compassion du Christ et sur la considération mutuelle en ces temps d'incertitude.

Nous recommandons aux membres du clergé et aux leaders laïcs de se maintenir au courant des nouvelles locales, de consulter régulièrement le site Web du gouvernement du Québec et d'être diligents dans le suivi des courriels provenant du bureau diocésain sur cette question. Le présent communiqué est basé sur celui émis par notre Primat le 27 janvier 2020.

Le vénérable Dr Edward Simonton OGS
Commissaire et vicaire général